

Parcours Contentieux et procédures d'exécution

Présentation

La 2e année de master Contentieux et procédures d'exécution se destine à former des juristes compétents en procédures civile, pénale et commerciale capables d'embrasser tous les métiers de la justice exigeant de bons acquis en procédure (avocats, magistrats, greffiers, etc.).

Elle offre aussi aux étudiants une solide formation en matière de voies d'exécution qui leur permettra d'accéder à des professions variées (mandataires judiciaires, huissiers, commissaires priseurs, etc.).

Cette formation apporte aux diplômés une plus value essentielle pour leur insertion professionnelle grâce, en particulier, à la présence de nombreux enseignants praticiens (magistrats, avocats, huissiers) permettant la mise en relation étroite des connaissances théoriques et de leur mise en oeuvre concrète. La réalisation d'un stage est également un atout notable pour l'appréhension du monde du travail.

Ce parcours est en partie mutualisé avec les parcours de la mention Droit privé, ce qui permet de lier les mécanismes du contentieux avec le droit substantiel offrant ainsi aux étudiants une vision transversale nécessaire à leur insertion professionnelle.

Les compétences acquises sont les suivantes :

- Des connaissances procédurales approfondies
- La connaissance des différents acteurs de la justice et de l'exécution
- Les principales techniques de l'exposé tant oral qu'écrit
- L'aptitude à argumenter et à convaincre
- Un meilleur positionnement au sein d'un groupe de travail
- Un début de compétence professionnelle ciblée
- Une approche du monde et des méthodes de la recherche
- La maîtrise des fondamentaux pour la préparation des concours/examens post 2e année de master

Admission

La formation est accessible aux étudiants titulaires d'une 1re année de master Droit privé ainsi qu'aux personnes justifiant d'une formation nationale ou étrangère équivalente.

Le recrutement s'effectue sur dossier.

L'avis final du jury se fonde sur la qualité du cursus universitaire antérieur du candidat, la clarté et la pertinence de son projet professionnel.

Vous souhaitez candidater et vous inscrire à cette formation ?

Rendez-vous sur le site internet de l'UGA, [rubrique candidatures et inscriptions](#).

Poursuite d'études

Les étudiants sortant du master peuvent poursuivre leurs études en s'inscrivant en doctorat.

Infos pratiques :

- > Composante : Faculté de Droit
- > Durée : 1 an

- > Type de formation : Formation initiale / continue
- > Lieu :

Contacts

Responsable pédagogique

Responsable pédagogique de la 3e année de licence en droit Vial Geraldine
Geraldine.Vial@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

Scolarité M2 parcours Contentieux et procédures d'exécution
droit-m2contentieux-procedures@univ-grenoble-alpes.fr
Tel. 04 76 82 58 34

Programme

Semestre 9

UE Procédures contentieuses 10 ECTS

- Procédure pénale
- Procédure commerciale
- Droit processuel

UE Contentieux civil 10 ECTS

- Droit de la preuve
- Mouvements contemporains de la procédure civile
- Pratique de la procédure civile

UE Procédures d'exécution 10 ECTS

- Mesures conservatoires
- Mesures d'exécution forcée

Semestre 10

UE Paiements et exécutions 9 ECTS

- Titres exécutoires
- Droit pénal de l'exécution
- Techniques de paiement des créances
- Procédures collectives

UE Personnes, famille et justice 7 ECTS

- Contentieux des personnes et de la famille
- Justice comparée (pour partie en anglais)

UE Méthodologie et insertion professionnelle 14 ECTS

- Méthodes de recherche et techniques d'insertion professionnelle
- Conférences de professionnels invités
- Mémoire
- Stage